



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

18 juillet 2023

ÉDUCATION : DÉBUT DES TRAVAUX DE VÉGÉTALISATION DES COURS DES COLLÈGES GÉRARD GAUD ET ANDRÉ COTTE

Dans le cadre de son programme de réaménagement des cours des collèges, le Département a lancé début juillet les travaux de désimperméabilisation et de végétalisation aux collèges Gérard GAUD à Bourg-lès-Valence et André COTTE à Saint-Vallier.

Avec des étés de plus en plus chauds et des canicules de plus en plus précoces, la température dans les bâtiments scolaires grimpe elle aussi. Collectivité en charge des collèges, le Département met tout en œuvre pour que les élèves puissent étudier dans les meilleures conditions. Cet engagement se traduit notamment par un ambitieux programme de rénovation des cours des collèges. Après les collèges Jean-Etienne LAPASSAT à Romans-sur-Isère et Marc SEIGNOBOS à Chabeuil, les travaux ont débuté début juillet aux collèges Gérard GAUD à Bourg-lès-Valence et André COTTE à Saint-Vallier.

Supprimer les îlots de chaleur

Ces investissements d'environ **800 000 €** pour chaque établissement vont permettre de faire baisser la température des cours grâce au remplacement du goudron actuel par des matériaux plus clairs qui laissent l'eau s'infiltrer (terre pleine, béton drainant...) et à la végétalisation. Au total, près d'une centaine d'arbres et arbustes issus d'espèces locales (érable, frêne, peuplier, tilleul...) seront plantés dans chaque collège. Avec une gestion différenciée des espaces verts, ces réaménagements vont favoriser la biodiversité. Ces réaménagements, co-construits avec les élèves et les équipes pédagogiques visent également à rendre les cours plus agréables aux élèves, avec l'installation de nouveau mobilier et des zones de jeux et de calme bien identifiées.

Renouvellement du mobilier

Le nouveau mobilier comprend des assises de différentes formes : assis, couché, assis-couché, des équipements sportifs (city-stades, tables de ping-pong, agrès, sacs de frappe), ou encore des bornes pour boire. La première phase des travaux a lieu pendant les vacances scolaires d'été et concerne les interventions sur les sols et le mobilier. Pour respecter le cycle des plantes, les plantations auront lieu lors des vacances scolaires d'automne. Pour la présidente du Conseil départemental, Marie-Pierre MOUTON : « **Le réaménagement des cours vise à améliorer le confort des élèves dans une démarche globale de lutte contre le changement climatique. Avec des canicules qui interviennent de plus en plus tôt dans l'année ces investissements deviennent nécessaires pour garantir de bonnes conditions d'études aux collégiens.** »

En tant qu'acteur majeur des transitions environnementales, le Département est exemplaire pour ses bâtiments. En plus de la rénovation des cours, la collectivité a rénové les systèmes de chauffage dans huit collèges et réalisé de nombreux travaux d'isolation thermique. Les deux prochains établissements concernés par la rénovation des cours sont les collèges Olivier de SERRE à Cléon d'Andran, Daniel FAUCHER à Loriol-sur-Drôme et Europa à Montélimar, avec des travaux envisagés à l'été 2024.